



*E-mail: fredericdelarbre@hotmail.com*

*L'entrepreneur*

*Comunne de Havelange*

**Construction de 5 habitations unifamiliales**  
*Maison 5*

*Havelange 8ème division Miecret section B 24p et 24k*

*DELIRE Construction srl*  
*Rue de la Ferme des Trois Moulins 19*  
*5570 - BEAURAING*

*Plan Bureau Dony dossier 910910003 daté du 18.04.2024*

*Plan Bureau Dony dossier 910910003 daté du 18.04.2024*

Plans Echelle N° Feuille

| <i>Date</i>              | <i>Indice</i> | <i>Remarques</i> |
|--------------------------|---------------|------------------|
| - Cartouche              | -             | 1/12             |
| - Implantation           | 1/200         | 2/12             |
| - Vides ventrés          | 1/50          | 3/12             |
| - Rez de chaussée        | 1/50          | 4/12             |
| - Etage                  | 1/50          | 5/12             |
| - Profils avant/gauche   | 1/100         | 6/12             |
| - Profils arrière/droit  | 1/100         | 7/12             |
| - Façade avant           | 1/50          | 8/12             |
| - Façade arrière         | 1/50          | 9/12             |
| - Façade latérale gauche | 1/50          | 10/12            |
| - Façade latérale droite | 1/50          | 11/12            |
| - Coupe AA'              | 1/50          | 12/12            |

*Les plans de permis d'urbanisme ne sont nullement des plans pour l'exécution. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser des essais de sol. Le maître d'ouvrage s'engage à faire réaliser un état des lieux contradictoire par une personne compétente avant le début des travaux.*

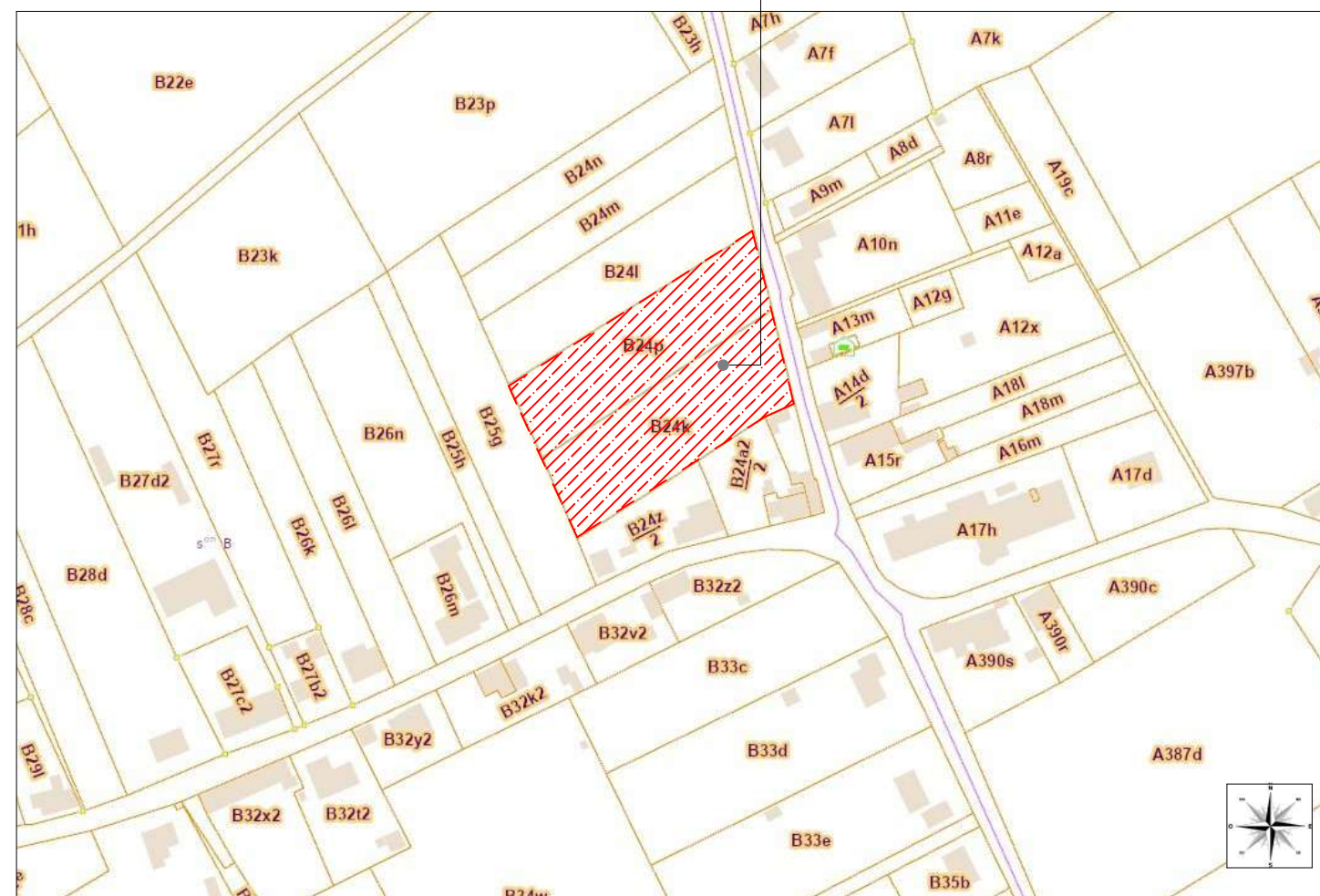
*Pour l'exécution aucune modification ne peut être apportée à ce plan sans autorisation écrite de l'auteur de projet. Chaque nouvelle version respectivement révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans autorisation de l'auteur.*

*L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotes avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler sans délai à l'architecte toute différence constatée, même si cette dernière ne serait que mineure. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte.*

*Le non respect de cette note entraîne l'entière et l'exclusive responsabilité de l'exécutant.*



### **Objet de la demande**

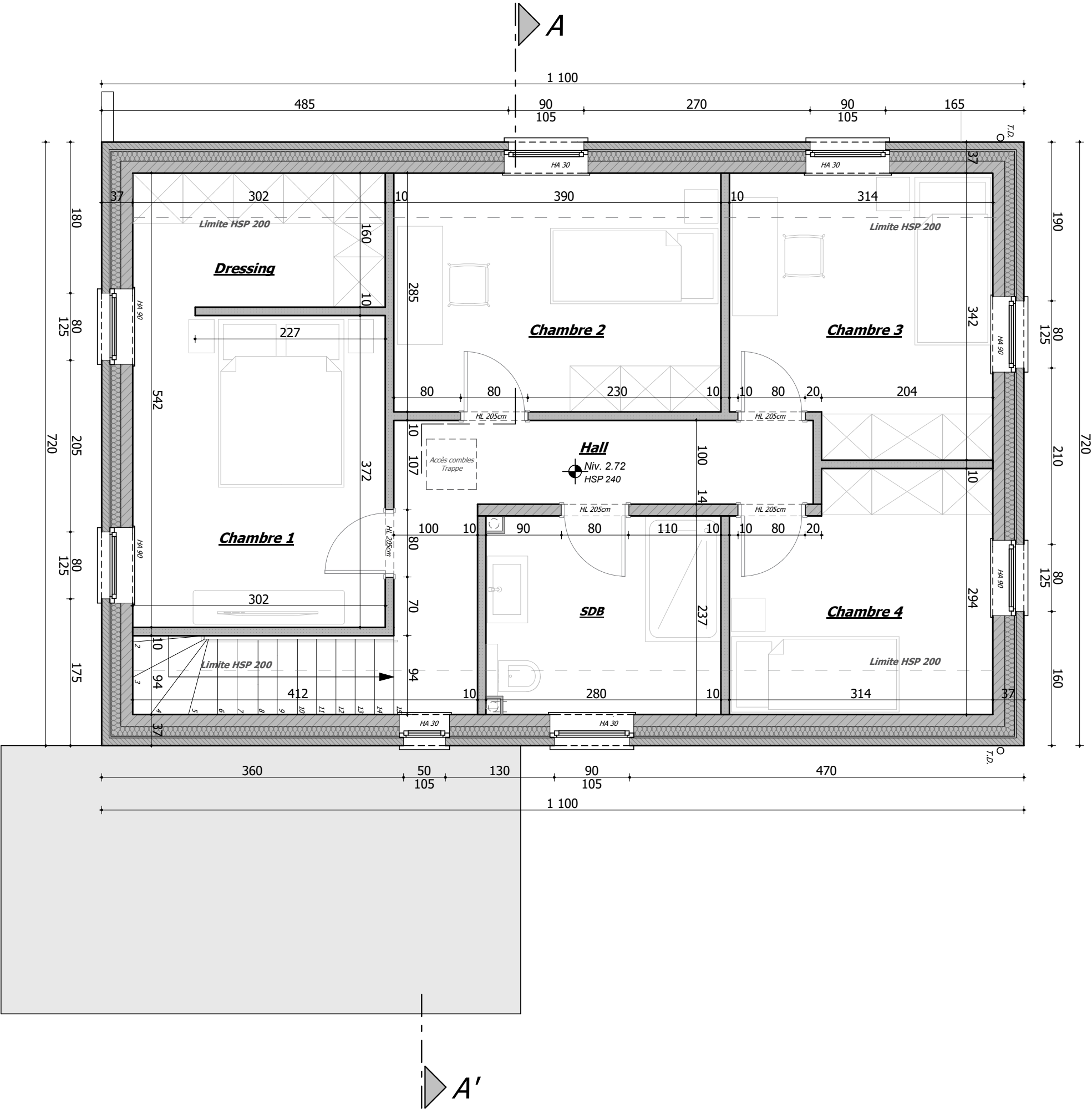












Plan de l'étage  
Maison 5

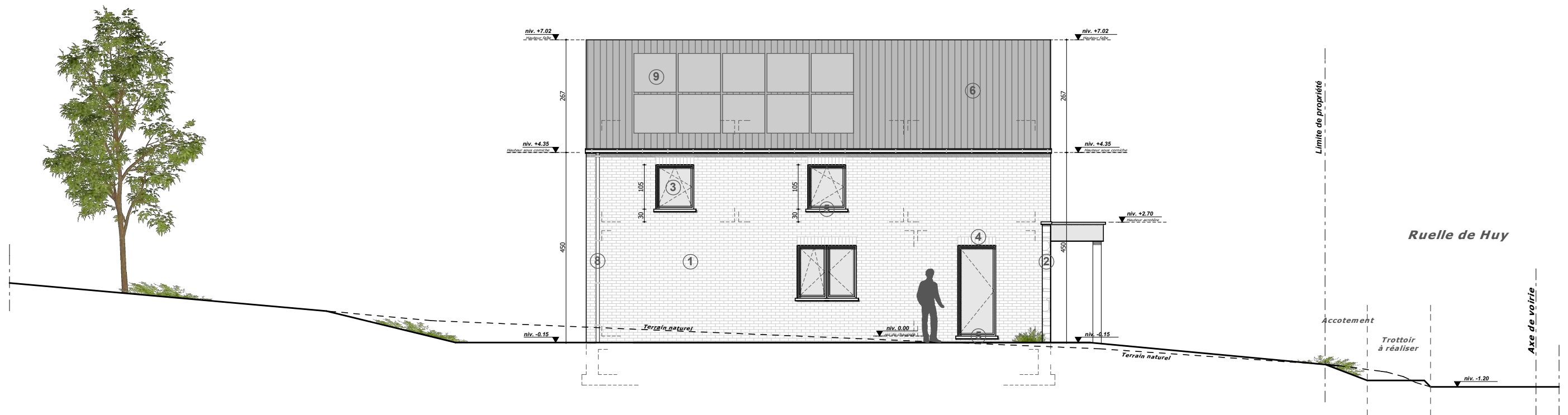


### Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir

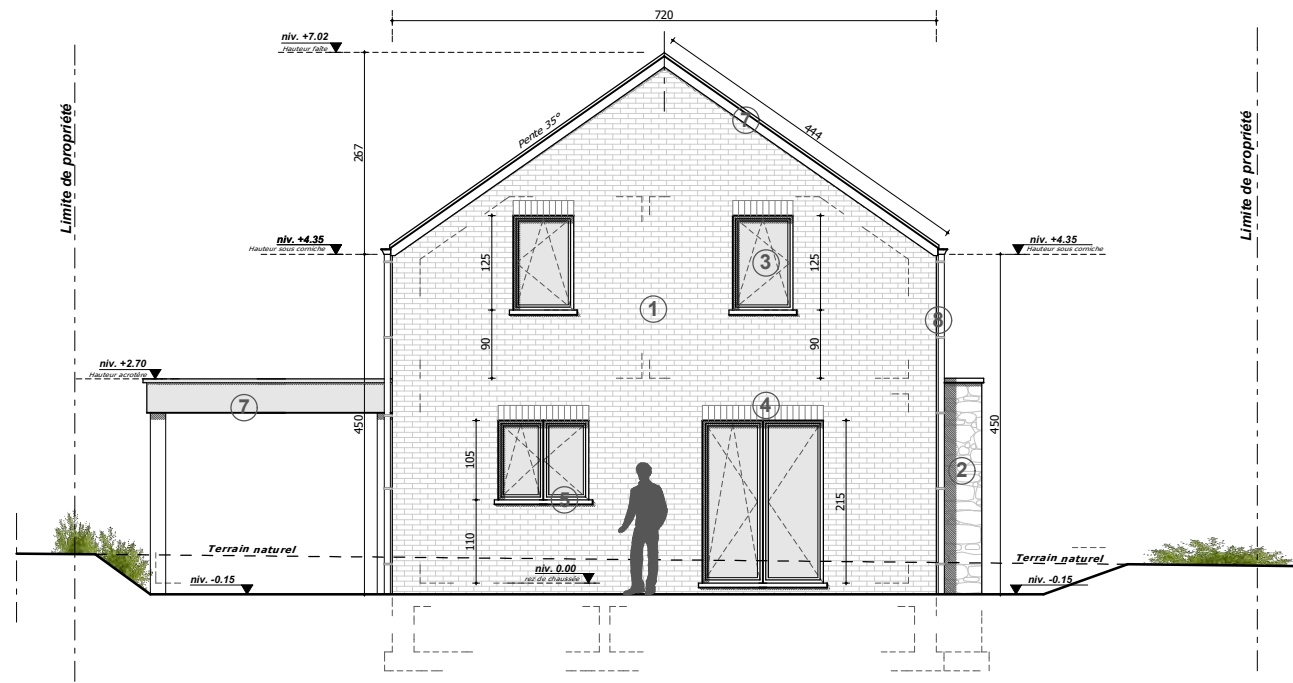


*Profil avant*



*Profil gauche*

**Maison 5**



*Profil arrière*

### ***Légende matériaux***

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir

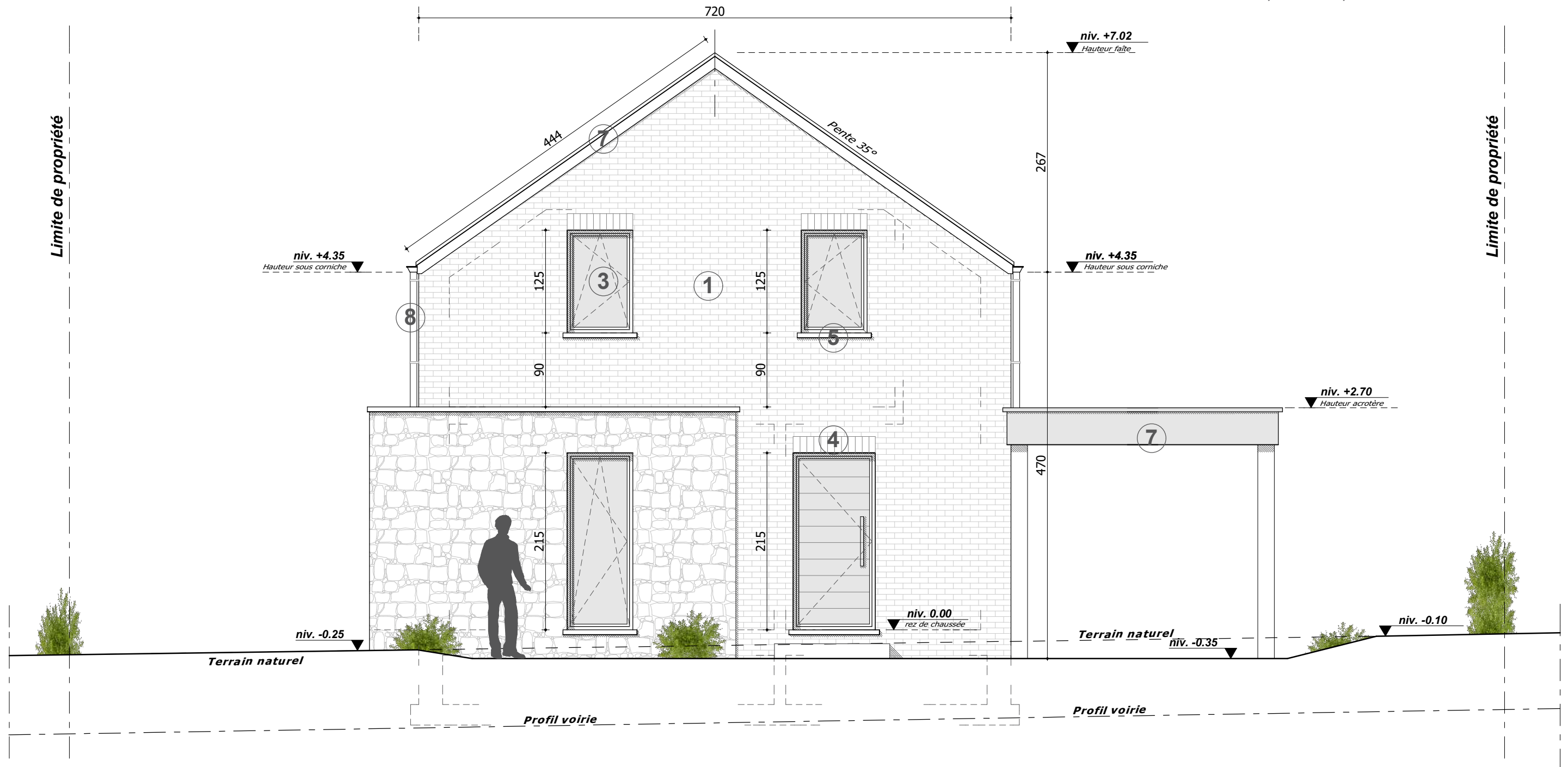


*Profil droit*

**Maison 5**

## Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir

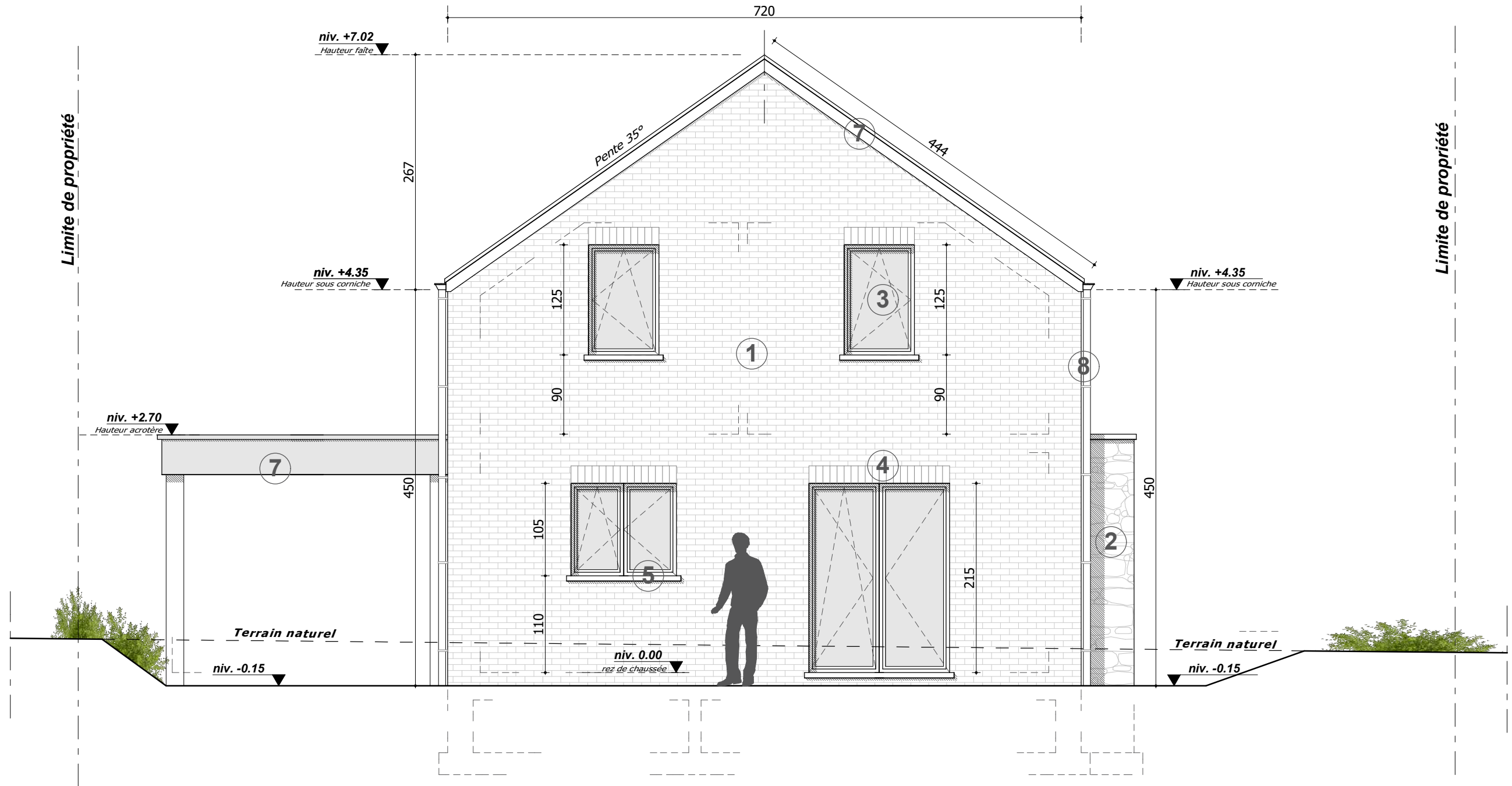


**Façade avant**  
**Maison 5**



Limite de propriété

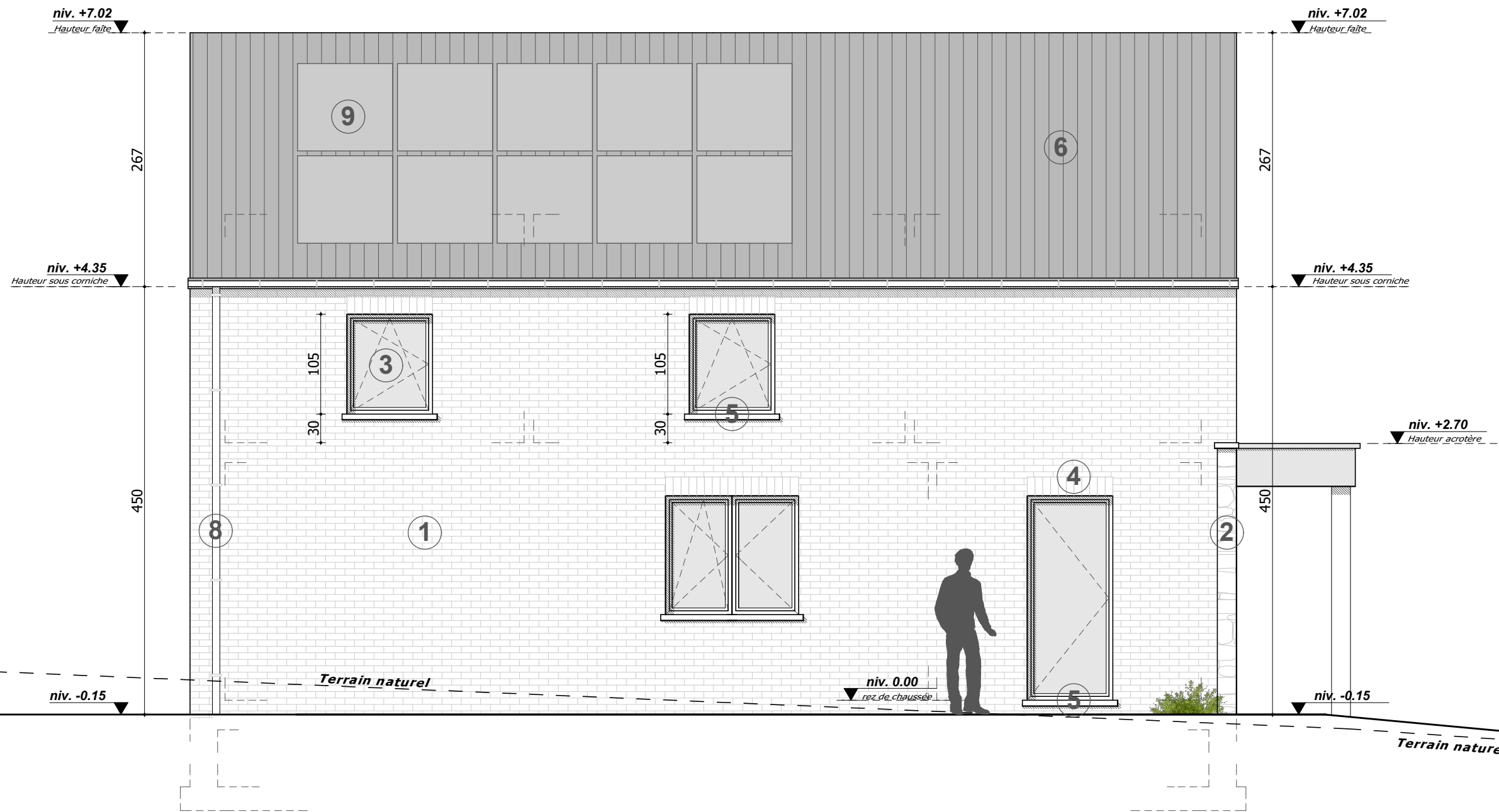
Limite de propriété



### Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir

*Façade arrière*  
**Maison 5**



### Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir

Façade latérale gauche  
Maison 5

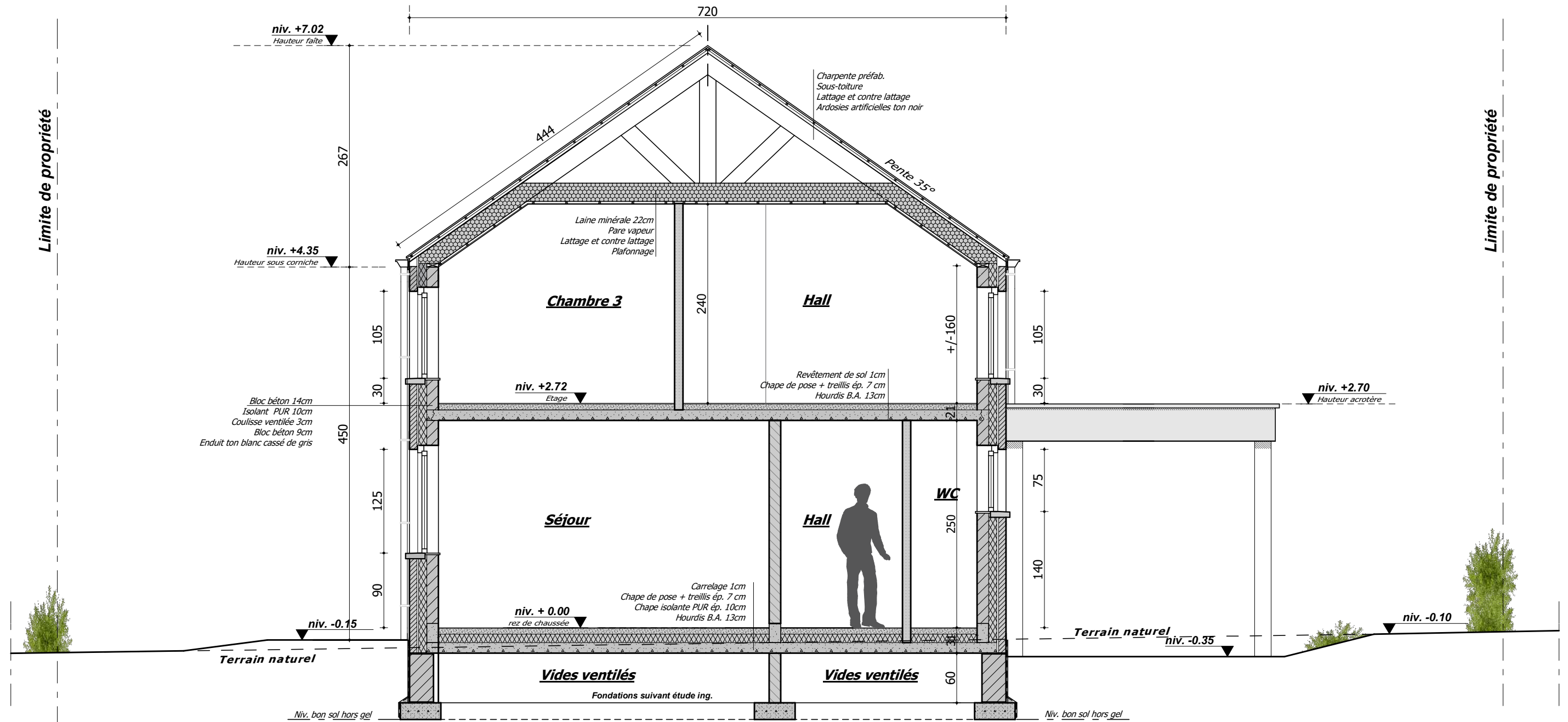
### Légende matériaux

1. Parement en briques ton gris
2. Parement en pierres
3. Menuiserie extérieure en PVC structuré ton noir
4. Briques sur chant
5. Encadrement et seuil en pierre bleue
6. Couverture en ardoises artificielles ton noir
7. Planche de rive et de face ardoisée
8. T.D. et gouttière en zinc naturel
9. Panneaux photovoltaïques ton noir



Façade latérale droite  
Maison 5





Coupe AA'  
Maison 5